

Officiels de Natation EAU LIBRE

Principe d'inscription sur les listes « FFN »

Des listes d'officiels « FFN » seront constituées en 2020. L'objectif est d'une part d'organiser la gestion des officiels appelés à tenir les postes de juge-arbitre en chef, et de Juge-arbitre lors des principales compétitions organisées au niveaux interrégional ou national, et d'autre part de préparer la sélection des futurs officiels nationaux et internationaux, et en particulier lors des Jeux olympiques de PARIS 2024.

- La liste FFN1 couvrira la période du 1/01/2020 au 31/12/2021 [SEP]
- La liste FFN2 couvrira la période du 1/01/2021 au 31/12/2022
- Les suivantes seront établies pour des périodes de validité de 2 saisons. [SEP]
- Il sera ainsi possible de disposer de 2 listes valides pour chaque saison. [SEP]
- les officiels « FFN1 » ne pourront être inscrits sur la liste « FFN3 » que si leur ligue régionale soumet une candidature pour le renouvellement de leur inscription.

Candidature

Chaque année une enquête sera adressée, courant novembre, aux ligues régionales pour préparer la nouvelle liste pour la saison suivante. [SEP] Afin de respecter la limite d'âge fixée à 65 ans, les candidates et candidats devront avoir moins de 64 ans à la date d'effet du début de la liste. À l'identique de la procédure appliquée par la FINA, les membres de la Commission Fédérale Eau Libre seront d'office sur liste FFN pendant la durée de leur appartenance à la Commission.

Nota : Les officiels inscrits sur liste FINA seront inscrits de droit sur liste FFN

Validation

Les candidatures seront instruites par la Commission Eau Libre et soumises au Comité Directeur pour validation.

Ne seront examinées que les candidatures des officiels ayant complété leur fiche individuelle dans le module de gestion des officiels d'Extranat. Les officiels devront être officiel A Eau Libre et :

- avoir opéré au minimum deux fois durant les deux années précédentes dans le jury des Championnats de France ou le jury d'épreuves internationales
- ou
- avoir suivi un FINA School

Même après inscription sur une liste FFN, la validité est subordonnée à la possession d'une licence renouvelée pour la saison en cours.

Liste FFN1 : voir annexe

Principe d'inscription sur les listes « FINA »

Les propositions de la commission seront soumises au Comité Directeur pour validation avant leur envoi à la FINA.

Rappel : le passage par un FINA School (en anglais) et la réussite à l'examen sont indispensables pour prétendre à candidature.

Formateur Officiels Eau Libre :

Au niveau des Ligues, le formateur des officiels Eau Libre devra impérativement être issu à minimum de la liste FFN et agréé par la commission fédérale Eau Libre.